

## Etudiants ne validant pas les semestres 1 et 2 de la Licence STAPS 1<sup>ère</sup> année

**Objet : Réinscription universitaire à l'IFEPSA 2010/2011**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La délibération du jury STAPS de la 2<sup>ème</sup> session des semestres 1 et 2 pour la Licence 1<sup>ère</sup> année, a eu lieu le mercredi 7 juillet 2010.

Vous constaterez à la lecture de votre relevé de notes n'avoir validé aucun des 2 semestres, par conséquent vous ne pouvez vous inscrire à l'IFEPSA en Licence STAPS 2<sup>ème</sup> année à la prochaine rentrée universitaire.

Nous vous rappelons que le règlement intérieur de l'IFEPSA précise dans son point 1.3 – Inscription et réinscription à l'IFEPSA : « La réinscription en année supérieure ou en redoublement n'est pas automatique. Elle nécessite de répondre à la procédure administrative en vigueur et de ne pas avoir un avis défavorable de la commission pédagogique. »

Dans **l'hypothèse où vous souhaiteriez doubler** la 1<sup>ère</sup> année de Licence, nous vous invitons dès à présent :

- **à prendre contact** avec le responsable de formation L1 le plus rapidement possible par téléphone ou par mail pour un entretien\*,
- **à adresser** à Monsieur le Président de la Commission Pédagogique de l'IFEPSA, dès maintenant, par courrier **une demande d'autorisation motivée à doubler** votre 1<sup>ère</sup> année de Licence STAPS pour l'année universitaire 2010/2011.

La décision de la commission pédagogique vous sera adressée par courrier pour le 15 juillet 2010.

**Sans nouvelle** de votre part au **12 juillet 2010** nous vous considérerons comme démissionnaire, sans possibilité d'inscription universitaire 2010/2011 à l'IFEPSA.

Monsieur James Renault pourra vous recevoir, ou échanger par téléphone ou par mail\*, pour répondre à vos questions, le vendredi 9 juillet 2010 de 14h à 17h sans rendez-vous.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

James Renault  
Responsable de formation  
Licence STAPS 1<sup>ère</sup> année

PS : Nous vous remercions de nous informer d'un éventuel changement d'orientation avant le 12/07/10.

\* ☎ M. J. Renault 02 41 45 26 46 - ✉ james.renault@uco.fr